



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LE RECRUTEMENT

D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR LA BBCI

La Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement « BBCI » S.M, sise No13 Chaussée du Peuple Murundi, B.P 2320 Bujumbura, lance un avis d'Appel d'Offres pour le recrutement d'un Commissaire aux comptes pour les exercices 2024 et 2025.

La participation à la concurrence est ouverte à conditions égales à toute personne morale remplissant les critères tels que décrits dans les termes de références.

Les candidats intéressés par cet avis d'appel d'offres peuvent retirer les termes de références au secrétariat de la Direction Générale de la BBCI tous les jours ouvrables de 8h 30 à 17H moyennant paiement d'un montant de BIF 100,000 sur le compte Nr 0000100/759-002-108 ouvert dans les livres de la BBCI sous l'intitulé « Produits Divers ». Les frais d'achat du dossier d'appel d'offres ne sont pas remboursables.

Les offres doivent être rédigées en langue française.

Les soumissions devront être présentées sous plis fermé avec la mention « offres pour le recrutement d'un commissaire aux comptes de la Banque BBCI. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES » et contenant deux enveloppes également fermées et séparées.

La 1^{ère} enveloppe intérieure portera la mention « Offre Technique pour le recrutement d'un commissaire aux comptes de la Banque BBCI ». L'offre technique présentée en 3 exemplaires (dont 1 original et 2 copies) devra nécessairement mettre en évidence la compréhension de la mission par le Cabinet ainsi que la description succincte de son approche méthodologique.

La 2^{ème} enveloppe intérieure portera la mention « Offre financière pour le recrutement d'un commissaire aux comptes de la Banque BBCI. »

Les prix seront exprimés en francs burundais toutes taxes comprises.

Les offres devront être déposées et reçues au Secrétariat de la Direction Générale de la BBCI au plus tard Vendredi le 16/02/2024 à 09h.

La date d'ouverture des offres est fixée au 16/02/2024 à 09h30 dans la salle des réunions de la BBCI en présence des soumissionnaires qui le désirent.

La Banque se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non conforme aux termes de références.

Fait à Bujumbura, le 01/02/2024

BANQUE BURUNDAISE POUR LE COMMERCE ET L'INVESTISSEMENT, S.M.

Bonaventure NGENGETEREZE

Directeur Général Adjoint



Aude TOYI

Administrateur Directeur Général